



Le **Service d'animation** est plus qu'un service de navette entre l'école Maisonneuve et le CCSE c'est un milieu de vie communautaire. Le **Service d'animation** se fait dès la fin des classes jusqu'à 18h avec leurs animateurs dans les locaux du CCSE Maisonneuve.

## TARIFICATION 2021-2022

### NOUVELLE PROCÉDURE

Il sera désormais possible de faire le paiement des factures mensuelles de différentes façons. Soit par prélèvement bancaire pré-autorisé, en ligne par carte de crédit via la plate-forme Sport-Plus ou sur place par Interac ou en argent comptant.

**Tarif du service d'animation : 72\$ par mois par enfant**

Le tarif est en fonction du calendrier scolaire. (180 jours x 4\$ = 720\$ divisé sur 10 mois).

Le paiement au service d'animation doit être effectué avant l'utilisation du service afin de conserver sa place.

NB : Les journées pédagogiques requièrent une inscription indépendante.

**Pour réserver une place au service d'animation, l'inscription est obligatoire.** Frais de gestion de 8\$, non remboursable en cas d'annulation. **Formulaire d'inscription disponible sur place seulement**

Date limite d'inscription : 20 août 2021 selon les places disponibles.

Les enfants inscrits à l'année 2020-2021 sont admissibles à la pré-inscription entre le 1<sup>er</sup> et le 18 juin.

### MODE DE PAIEMENT

Prélèvement bancaire	Un spécimen chèque doit être fourni lors de l'inscription
	Journée du mois souhaitée pour le prélèvement au compte
Paiement en ligne par carte de crédit sur Sport-Plus	
Paiement sur place par Interac ou argent comptant	

## CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

- Début du service d'animation : 26 août 2021 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle) et 30 août 2021 : Maternelle 4 ans et 5 ans
- Période des fêtes (fermeture) : du 18 décembre au 3 janvier 2022
- Dernier jour du service d'animation : 21 juin 2022